



Geenzepark

Dossier Inscriptions

VACANCES SCOLAIRES 2024/2025

Geenzepark

Kannerhaus Woltz a.s.b.l.

Congés et repos des enfants

Afin de protéger l'enfant, la maison relais se réserve le droit de refuser un accueil journalier supérieur à 10 heures.

Les parents veillent à ce que l'enfant se repose au moins 3 semaines (dont au moins 2 semaines affilées) par année scolaire où il fréquente ni l'école, ni la maison relais (c.à.d. pendant les vacances scolaires).

→ Contrôle par le chèque-service !!!

Les chargés de direction se prennent la liberté de refuser l'accueil de l'enfant les 3 dernières semaines du congé d'été quand le congé n'a pas été pris correctement.

Erholungsurlaub der Kinder

Um das Kind zu schützen, behält sich die Maison Relais das Recht vor, eine tägliche Betreuung von mehr als 10 Stunden zu verweigern. Die Eltern sorgen dafür, dass das Kind mindestens 3 Wochen (davon mindestens 2 Wochen am Stück) pro Schuljahr, weder die Schule noch die Maison Relais besucht (dh während den Schulferien).

→ Kontrolle durch den Chèque-service !!!

Die Direktionsbeauftragten nehmen sich das Recht die Betreuung der letzten 3 Wochen während der Sommerpause zu verweigern, wenn der Urlaub nicht richtig genommen wurde.

Vacances Scolaires Schulferien



Inscriptions possibles pour :

Vacances scolaires :

Toussaint 26 octobre 2024 – 3 novembre 2024

Jour de St. Nicolas 6 décembre 2024

Carnaval 15 février 2025 – 23 février 2025

Pâques 5 avril 2025 – 20 avril 2025

Pentecôte 24 mai 2025 – 1^{er} juin 2025

Vacances d'été 16 juillet 2025 – 14 septembre 2025

Jours de fermeture de la Maison Relais :

Toussaint	1er novembre 2024
Réveillon de Noël	24 décembre 2024
Noël	25 décembre 2024
Saint Etienne	26 décembre 2024
Fin de l'année	31 décembre 2024
Nouvel an	01 janvier 2025
Lundi de Pâques	1 avril 2025
Fête du travail	01 mai 2025
Journée de l'Europe	09 mai 2025
Ascension	29 mai 2025
Lundi de Pentecôte	9 juin 2025
Fête Nationale	23 juin 2025
Assomption	15 août 2025

**La Maison Relais restera fermée
du 23.12.2024 jusqu'au 03.01.2025 inclus.**

Vacances de la TOUSSAINT

du 26 octobre 2024 au 03 novembre 2024



Je soussigné(e) :

Inscris mon enfant :

Veillez s.v.p. marquer les modules demandés par une croix.

Cette fiche est à remettre

avant le 27 septembre 2024

au bureau des chargés de direction.

Aucune inscription après cette date ne sera admise!!

	Lundi 28.10.2024	Mardi 29.10.2024	Mercredi 30.10.2024	Jeudi 31.10.2024	Vendredi 01.11.2024
07.00 - 08.00					Féié
08.00 - 09.00					Féié
09.00 - 12.00					Féié
12.00 - 13.00					Féié
13.00 - 14.00					Féié
14.00 - 16.00					Féié
16.00 - 17.00					Féié
17.00 - 18.00					Féié
18.00 - 19.00					Féié

Mon enfant peut partir seul à la maison:

Oui Non

_____, le ___/___/2024

Signature des parents

REMARQUES:

Jour de ST. NICOLAS

le 06 décembre 2024



Je soussigné(e) :

Inscris mon enfant :

Veillez s.v.p. marquer les modules demandés par une croix.

Cette fiche est à remettre

avant le 1^{er} novembre 2024

au bureau des chargés de direction.

Aucune inscription après cette date ne sera admise!!

	Lundi 02.12.2024	Mardi 03.12.2024	Mercredi 04.12.2024	Jeudi 05.12.2024	Vendredi 06.12.2024
07.00 - 08.00	école	école	école	école	école
08.00 - 09.00	école	école	école	école	école
09.00 - 12.00	école	école	école	école	école
12.00 - 13.00	école	école	école	école	école
13.00 - 14.00	école	école	école	école	école
14.00 - 16.00	école	école	école	école	école
16.00 - 17.00	école	école	école	école	école
17.00 - 18.00	école	école	école	école	école
18.00 - 19.00	école	école	école	école	école

Mon enfant peut partir seul à la maison:

Oui Non

_____, le ___/___/2024

Signature des parents

REMARQUES:

Vacances de CARNAVAL

du 15 février 2025 au 23 février 2025



Je soussigné(e) :

Inscris mon enfant :

Veillez s.v.p. marquer les modules demandés par une croix.

Cette fiche est à remettre

avant le 10 janvier 2025

au bureau des chargés de direction.

Aucune inscription après cette date ne sera admise.

	Lundi 17.02.2025	Mardi 18.02.2025	Mercredi 19.02.2025	Jeudi 20.02.2025	Vendredi 21.02.2025
07.00 - 08.00					
08.00 - 09.00					
09.00 - 12.00					
12.00 - 13.00					
13.00 - 14.00					
14.00 - 16.00					
16.00 - 17.00					
17.00 - 18.00					
18.00 - 19.00					

Mon enfant peut partir seul à la maison:

_____, le ___/___/2025

Oui ___ Non ___

Signature des parents

REMARQUES:

Vacances de PÂQUES

du 5 avril 2025 au 20 avril 2025



Je soussigné(e) :

Inscris mon enfant :

Veillez s.v.p. marquer les modules demandés par une croix.

Cette fiche est à remettre

avant le 1er mars 2025

au bureau des chargés de direction.

Aucune inscription après cette date ne sera admise !!

	Lundi 07.04.2025	Mardi 08.04.2025	Mercredi 09.04.2025	Jeudi 10.04.2025	Vendredi 11.04.2025
07.00-08.00					
08.00-09.00					
09.00-12.00					
12.00-13.00					
13.00-14.00					
14.00-16.00					
16.00-17.00					
17.00-18.00					
18.00-19.00					

	Lundi 14.04.2025	Mardi 15.04.2025	Mercredi 16.04.2025	Jeudi 17.04.2025	Vendredi 18.04.2025
07.00-08.00					
08.00-09.00					
09.00-12.00					
12.00-13.00					
13.00-14.00					
14.00-16.00					
16.00-17.00					
17.00-18.00					
18.00-19.00					

Mon enfant peut partir seul à la maison:

Oui ___ Non ___

REMARQUES:

_____, le ___/___/2025

Signature des parents

Vacances de PENTECÔTE

du 24 mai 2025 au 1^{er} juin 2025



Je soussigné(e) :

Inscris mon enfant :

Veillez s.v.p. marquer les modules demandés par une croix.

Cette fiche est à remettre

avant le 25 avril 2025

au bureau des chargés de direction.

Aucune inscription après cette date ne sera admise !!

	Lundi 26.05.2025	Mardi 27.05.2025	Mercredi 28.05.2025	Jeudi 29.05.2025	Vendredi 30.05.2025
07.00 - 08.00				Féié	
08.00 - 09.00				Féié	
09.00 - 12.00				Féié	
12.00 - 13.00				Féié	
13.00 - 14.00				Féié	
14.00 - 16.00				Féié	
16.00 - 17.00				Féié	
17.00 - 18.00				Féié	
18.00 - 19.00				Féié	

Mon enfant peut partir seul à la maison:

Oui Non

_____, le ___/___/2025

Signature des parents

REMARQUES:
